Expansion des exportations—Loi

Il laisse une échappatoire dans son amendement, une échappatoire énorme.

Bien sûr qu'il est nécessaire de s'assurer que le président et les 14 membres du conseil ne sont pas des fonctionnaires car j'estime que nous devons défendre la démocratie économique et pouvoir exiger qu'on nous rende des comptes. Je crois que nos sociétés de la Couronne doivent dans l'ensemble refléter davantage nos réalités nationales et je suis d'accord avec ce principe, mais quand on permet au gouvernement de nommer qui bon lui semble, je me demande si nous réglons le problème. Nous pourrions même l'aggraver en laissant nommer une bande d'anciens politiciens ou des hommes d'affaires amis du gouvernement, incapables de se trouver des emplois ailleurs et qui seraient chargés de diriger la Société d'expansion des exportations. Je songe à tous les Conrad Black—je doute qu'il accepte cette nomination, monsieur le Président—siégeant au conseil de la Société d'expansion des exportations.

M. Regan: Avez-vous d'autres noms à citer?

M. Nystrom: Ce serait peut-être une façon pour le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Regan) de rembourser une partie de ses dettes politiques. Et voilà que le parti conservateur donne aux libéraux des chances de se faire réélire en leur permettant de nommer quelques-uns de leurs amis au conseil de la Société pour l'expansion des exportations.

Il y a une autre chose qui m'étonne du parti conservateur. A l'occasion du débat sur la Constitution, les députés de ce parti ont longuement défendu avec beaucoup de force le droit des provinces. Car les provinces sont étroitement mêlées au commerce. Celles-ci ont un rôle important à jouer dans le commerce international. J'ai déjà mentionné l'importance de produits et de grandes entreprises, telle qu'Hydro-Québec, qui sont des entreprises publiques. Je suis très étonné de constater qu'il n'y a rien de prévu, qu'on ne précise même pas qu'un ou deux des directeurs devraient être nommés par les provinces. Le fédéralisme réclame plus de collaboration, plus de consensus et une meilleure concertation entre les provinces, le gouvernement fédéral, l'entreprise privée, les travailleurs et les agriculteurs. Mais il n'en est nullement question. Nous avons à choisir entre la possibilité que le gouvernement nomme 15 fonctionnaires pour diriger la SEE ou la proposition conservatrice selon laquelle trois membres du conseil devraient être fonctionnaires et les deux autres seraient nommés par le gouvernement. Je ne suis pas certain que ce soit une amélioration.

Je sais que le député de Calgary-Sud (M. Thomson) n'aurait jamais osé rédiger une telle motion. Je pense qu'il aurait veillé à ce que la motion tienne compte davantage de la réalité. Mais ce n'était pas l'avis du député de Mississauga-Sud. Pour toutes ces raisons, monsieur le Président, j'éprouve de grandes réserves au sujet de l'amendement car il me semble qu'il tend plutôt à empirer les choses.

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, j'appuie l'amendement du député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), mais j'aimerais d'abord dire ce que je pense des arguments du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) car, à mon sens, ils sont valables. D'après lui, si nous attachons plus d'importance à la nomination de personnes du secteur privé, comme notre amendement le prévoit, c'est que nous voulons créer des postes qui, présumément, seront comblés par nos amis après la prochaine élection. Je lui signale respectueusement que ce n'est pas le but de notre amendement, car nous voulons des candidats qui ont l'expérience du secteur privé, de préférence dans le domaine des exportations. Nous bénéficierons donc de l'expérience du secteur privé au lieu de compter exclusivement sur celle du secteur public.

Je rappelle au député de Yorkton-Melville qu'il ne comprend pas ce que veulent ses sympathisants. Récemment, dans un sondage Gallup, on a demandé aux Canadiens s'ils préféreraient qu'on accorde au secteur privé plus d'importance, la même importance qu'on lui accorde actuellement, ou plus d'importance au secteur public. Croyez-le ou non, pas moins de 40 p. 100 des personnes interrogées qui avaient ouvertement de la sympathie pour le Nouveau parti démocratique voulaient qu'on donne plus d'importance au secteur privé. En réponse à la même question, 30 p. 100 des libéraux se sont prononcés en faveur du secteur privé. Voilà pourquoi je rappelle au député de Yorkton-Melville que son parti est maintenant favorable à la libre entreprise et que le parti libéral est devenu plus socialiste que le NPD.

Des voix: Oh, oh!

M. Kilgour: Habitant l'Ouest, je n'ai jamais rien vu de tel, mais on me dit que c'est bien le cas.

Quant à la valeur de l'amendement, monsieur le Président, on peut dire que le libellé de l'article en question ne précise pas combien de fonctionnaires seront nommés par le gouvernement. Même si le gouvernement n'a pas tranché cette question, le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Regan) a écrit à mon collègue de Mississauga-Sud que le gouvernement aura besoin d'au moins six fonctionnaires. A l'heure actuelle, comme vous le savez, quatre administrateurs sur sept appartiennent au secteur public, ce qui nous donne une bonne idée de ce que le gouvernement a l'intention de faire.

A mon humble avis, un problème se pose dès que les fonctionnaires constituent la majorité d'un tel conseil: ils ne peuvent pas être véritablement indépendants—mes collègues avocats l'admettront—comme des conseils devraient l'être ou essayer de l'être. Nous nous retrouvons alors avec des organismes comme la CDC. Le mot catastrophe est tout indiqué dans ce cas-là, car le gouvernement a essayé de remplacer le président, M. Sellers, par Maurice Strong. Grâce au courage des autres administrateurs, nous avons réussi à obtenir les services de M. Sellers de Winnipeg qui, à mon avis, fait un excellent travail à la CDC.